

**PROJETS SUBVENTIONNÉS PAR
LE COMPTE D'AIDE À LA SUBSTITUTION D'ÉNERGIES PLUS POLLUANTES
POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 30 SEPTEMBRE 2020**

Nombre de clients :		421
Volume déplacé en m ³ :		2 779 716
Litres d'huile déplacés :		3 100 430
Investissement :		
	Branchement et conduite	3 602 406 \$
	PRC	1 969 813 \$
Sommes utilisées :		906 319 \$
Rentabilité de l'ensemble des projets réalisés grâce à l'utilisation du CASEP :		
	<u>Sans le CASEP</u>	
	Point mort (années)	10,65
	T.R.I. %	9,0%
	<u>Avec le CASEP</u>	
	Point mort (années)	9,63
	T.R.I. %	9,2%

L'énergie déplacée pour les clients est le mazout léger. Elle a généré une réduction de 2 742 tonnes des émissions de CO₂.

Solde du CASEP au 30 septembre 2019	862 703 \$
Montant autorisé CASEP pour 2020	1 000 000 \$
Intérêts gagnés en 2020	53 578 \$
Sommes utilisées en 2020	(906 319) \$
Solde du CASEP au 30 septembre 2020	1 009 962 \$